

Usage(r)s de drogues

Nicolas Chambon

► **To cite this version:**

Nicolas Chambon. Usage(r)s de drogues. Rhizome , Orspere-Samdarra 2016, 62, <http://www.ch-le-vinatier.fr/orspere-samdarra/rhizome/anciens-numeros/rhizome-n62-usage-r-s-de-drogues/edito-1516.html> . halshs-01475337

HAL Id: halshs-01475337

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01475337>

Submitted on 23 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Usage(r)s de drogues

Toxicomanes ? Drogés ? Usagers de drogues ? Consommateurs de produits psychoactifs ? Si cette dernière terminologie apparaît être la moins stigmatisante et la plus adéquate, l'entrée choisie -pour ce Rhizome- de l'usage et des usagers permet d'appréhender leur multiplicité, ainsi que la pluralité des problématiques induites au-delà de l'addiction pathologique. Patrick Pharo précise d'ailleurs dans ce numéro pourquoi les troubles liés à une substance et les troubles addictifs ont été confondus, et nous invite à distinguer les deux.

Ce Rhizome est publié dans un contexte où le bienfondé de la judiciarisation de la consommation est discuté. Deux contributions documentent les enjeux de la définition de ce qui est légal ou non. De manière schématique, certaines substances ont des propriétés pharmacologiques et sont légales et contrôlées, tandis que d'autres produits sont eux considérés comme des « drogues illicites ». Aujourd'hui, la fin du « consensus sur la guerre à la drogue » appelle à redéfinir l'objet de l'intervention et la place du (prendre) soin. Selon Anne Copell, il n'y a pas d'autres choix que d'apprendre à « coexister avec les drogues en limitant autant que possible les risques et les dommages ».

Réduction des risques (et des dommages)

Les champs et les intervenants concernés par cette thématique sont aujourd'hui nombreux. Dans une perspective de santé publique, des médecins d'une Consultation jeunes consommateurs (CJC) rappellent ainsi l'importance d'une approche pluridisciplinaire. Pendant que des groupes d'auto-support se sont institutionnalisés pour faire de la réduction des risques liés à la consommation l'objet de l'intervention, cette perspective d'accompagnement et de soin a été légitimée par les politiques de santé publique. Mais jusqu'où aller pratiquement ? L'ouverture des salles de consommation à moindre risque, si elle est une réponse qui fait fortement sens d'un point de vue de santé publique, dérange, notamment l'opinion publique. Comment faire de cette question une affaire collective alors que c'est au nom de la liberté d'agir que la consommation peut se justifier ?

Précarité et vulnérabilités

Les usagers de drogues sont de moins en moins identifiables à un groupe homogène. Et l'usage de drogues apparaît plus être une « opportunité » qui se présente dans un parcours de vie. Pour Guillaume Sudérie, « choisir et utiliser une « drogue » est une affaire identitaire, d'affiliation sociale, d'expériences et d'apprentissages ». Selon lui, on serait passé de la figure du « toxicomane de rue » à « un usager polyconsommateur en situation de grande vulnérabilité sociale ». Le cas de la prison est paradigmatique de cet entrelacement et la lecture des témoignages de détenus, saisissante, donne à réfléchir sur ce que produit cet enfermement du point de vue de la santé globale. La solitude et la précarité augmentent les consommations et les implications dans le trafic, « nécessaires pour tenir » selon Nina Tissot.

En pratique : quels dispositifs ?

À la fin de ce numéro, sont présentés deux dispositifs dont la prise en charge se recommande de philosophies différentes. L'un, au nom du rétablissement, accueille et accompagne de manière inconditionnelle des personnes qui consomment du crack. L'autre, un lieu d'hébergement en Suisse, accueille des personnes dépendantes de tous âges, à condition qu'elles respectent un certain nombre de règles. D'un côté il y aurait des consommateurs plus ou moins avertis et de l'autre des personnes dépendantes. Pour le premier dispositif, tout est à construire à partir de l'individu, pour l'autre, c'est le collectif et la vie en collectivité qui sont au centre des préoccupations.

Les thématiques abordées en 2016 dans la revue Rhizome (sexualités, virtualités, drogues) mettent en exergue des problématiques transversales induites par la multiplicité des possibilités offertes aux individus, et surtout permises par une société libérale. Elles réinterrogent le rapport entre plaisir et consommation, dans un environnement potentiellement addictogène. Mais l'expérience n'est pas uniquement négative et envisagée seulement sous un registre médical. D'autres acteurs participent au côté des intervenants en santé mentale à ces évolutions. Et ces derniers peuvent être à l'avant-garde dans la recherche de ce que serait une « bonne » santé mentale à l'appui des ressources propres aux individus, thématiques que nous continuerons à explorer dans les futurs numéros en 2017.